

ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.232-1, L.233-26 et R.225-102 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre société.

A / PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

REIMS AVIATION INDUSTRIES est une Société Anonyme à Conseil de surveillance et à Directoire ayant le statut d'appel public à l'épargne suite à la cotation de ses actions, en date du 5 juillet 2007, sur le Marché Alternext d'Euronext Paris.

Conseil de Surveillance

Membre	Titre	Echéance	Autres mandats
Bernard GROUCHKO	Président	12/2011	Président d'Eurocel Président des Papiers du Souche Administrateur de la Société MICO Gérant de la Société FCP Administrateur de la Société Malvaux Industries Administrateur d'Eyedeia et Eyedeia Presse
Philippe DENAVIT	Vice-Président	12/2011	Gérant de la Société 3A SARL PDG de la Société Malvaux Industries Président de Eyedeia Holding Administrateur de la Société Eyedeia Administrateur de la Société Eyedeia Presse
Christophe TALON		12/2011	Gérant de la Société ASCO SARL Président de Green Recovery I Président de Green Recovery II Administrateur de Malvaux Industries

Directoire

Membre	Titre	Echéance	Autres mandats
Châu Hoang Naudin	Président	12/2011	CH Consulting - gérante
Laurent MESMIN	Directeur Commercial	12/2011	
Jean-Pierre KOHN	Directeur Etudes & Navigabilité	12/2011	

Aucun comité spécialisé ni aucune commission n'ont été constitués.

Réunions du Conseil de Surveillance

Date	Sujet	Taux de présence
10/01/2007	Adoption de la décision d'APE Décision de mise en place des délégations de compétences pour le Directoire en vue de l'augmentation de capital	3/3
22/03/2007	Approbation des comptes 2006.	3/3
30/06/2007	Approbation des modalités de la réalisation de l'augmentation du capital social et de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris SA	3/3
05/07/2007	Constataion de la réalisation définitive de l'APE (y compris clause de sur-allocation et extension...)	3/3
27/09/2007	Approbation de l'arrêté semestriel des comptes au 30/06/07	3/3
20/12/2007	Revue des affaires sociales de l'entreprise	3/3

Réunions du Directoire

Date	Sujet	Présence
21/03/2007	Arrêté des comptes 2006	3/3
11/06/2007	Adoption des modalités de l'APE	3/3
05/07/2007	Fixation des modalités définitives de la réalisation de l'APE	3/3
25/09/2007	Arrêté des comptes semestriels au 30/06/2007	3/3
19/12/2007	Revue de la gestion sociale de RAI et de l'avancement des affaires	3/3

B / LIMITATIONS APORTEES PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Madame Châu Hoang Naudin, Présidente du Directoire

C / PROCEDURES DU CONTROLE INTERNE

1.1 Préambule :

Les procédures de contrôle ont été progressivement mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2007 au sein de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES.

1.1.1 Objectifs du groupe en matière de contrôle interne

a) Définition

Le contrôle interne implique l'ensemble des procédures mises en œuvre par la direction pour assurer dans la mesure du possible la gestion rigoureuse et efficace de ses activités

Ces procédures impliquent :

Le respect de la réglementation aéronautique

Le respect des consignes de sécurité

Le respect des politiques de gestion

La sauvegarde des actifs

La prévention et la détection des fraudes

L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables

L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables

II. Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société

A. Responsabilités

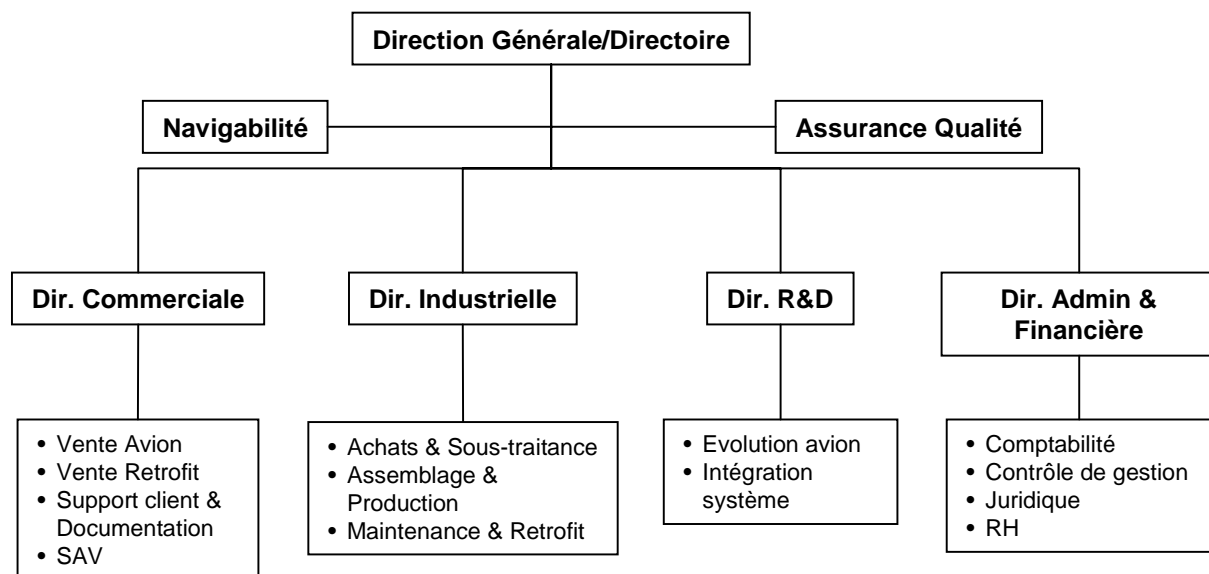
Il relève de la responsabilité de la Direction Générale de concevoir et de mettre en place un système de contrôle interne permettant de répondre aux objectifs pré-cités.

La Direction de l'entreprise a décidé une mise en œuvre progressive des moyens destinés à répondre à ce nouveau dispositif. Un programme de travail a donc été défini pour formaliser l'ensemble des procédures mises en place par les différents acteurs dans l'entreprise.

B. Domaines d'application

Le référentiel de contrôle interne s'applique à la direction de la société et à tous ses services. En effet, le contrôle interne concerne toutes les fonctions, qu'elles soient fonctionnelles ou opérationnelles, à tous les niveaux.

Le schéma suivant présente l'organisation des services de la société :



C. Acteurs

Les principaux acteurs du contrôle interne au sein de la société sont le Conseil de Surveillance, le Directoire, la Direction Administrative et Financière, et la Direction Qualité.

D. Environnement de contrôle interne

Toutes les activités opérationnelles de RAI se déroulent à son établissement principal situé sur l'aérodrome de Reims-Prunay.

Du fait de la taille réduite de la structure de REIMS AVIATION INDUSTRIES et de la proximité du management avec les opérationnels, le système de contrôle interne fonctionne à ce jour :

- pour les flux non comptables selon les procédures décrites dans manuels qualité de l'entreprise

- pour les flux comptables, en partie de manière informelle. La formalisation de ces aspects a été entreprise en 2007.

L'implication de la direction générale, des membres du Directoire, des responsables opérationnels, des actionnaires et du cabinet d'expertise comptable est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- domaines de responsabilités clairement établis,
- principe de délégation et supervision,
- séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement,
- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...),
- matérialisation des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
- politique de fidélisation des collaborateurs,
- politique de responsabilisation et de motivation
- politique active de formation et d'évaluation des compétences.

b) Limites du système de contrôle interne

J'attire cependant votre attention sur le fait que, bien que l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines de la production, dans les domaines comptables et financiers, comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

1.1.2 Modalités de préparation du présent rapport

Après consultation des différents services et des différents intervenants, le présent rapport a été rédigé par le Président du Conseil de Surveillance, et présenté au Conseil de Surveillance le 19/03/2008, lors de l'approbation des comptes annuels.

1.1.3 Rôle du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le Directoire prend toutes les décisions légales, structurantes, stratégiques, et gère la vie de la Société et de ses perspectives.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. À ce titre, à toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns, et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

1.1.4 Certifications professionnelles - Agréments

La Société REIMS AVIATION INDUSTRIES S.A., détient les agréments aéronautiques suivants :

- organisme de conception PART 21JA
- organisme de production PART 21G

- organisation de maintenance PART145

1.2 Gestion des principaux facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

a) Risque de retrait des agréments aéronautiques

La société est régulièrement auditée par ses autorités de tutelle (EASA, DGAC et GSAC)

Ses agréments sont renouvelés annuellement et n'ont pas de limite de validité

b) Risque lié aux fournisseurs et aux sous-traitants

Pour la production de ses avions, Reims Aviation Industries sous-traite toute la fabrication et certains assemblages de pièces à un réseau de sous-traitants aéronautiques. Le principal enjeu se situe autour de la maîtrise de la définition par le donneur d'ordre RAI et le respect de cette définition par ses sous-traitants.

c) Risque lié à la croissance

Il s'agit de recruter les profils adaptés et fidéliser les ressources humaines de l'entreprise dans une situation de croissance importante

1.3 Gestion et présentation des principales procédures du contrôle interne :

1.3.1 Les acteurs du contrôle interne

Les principaux acteurs du contrôle interne sont :

- le Directoire, dirigé par Châu Hoang Naudin, qui a une compétence générale sur tous les éléments du contrôle interne,
- le contrôle de gestion et la comptabilité, dont est en charge Maud Guillaumet
- la Direction qualité, assurée par Bernard Gobron,
- le Cabinet d'expertise comptable HP Palus ;

1.3.2 Informations synthétiques sur les procédures de contrôle internes mises en place par la Société

a / Risques de retrait d'agréments

1 / Application et suivi de l'ensemble des procédures issues des manuels Qualité liés aux agréments aéronautiques

2 / Programme d'audits internes

3/ Programme de formation des auditeurs internes

4/ Formation du personnel à la réglementation aéronautique.

b / Risques liés aux fournisseurs et aux sous-traitants

1 / Mise en place de cahiers des charges produits détaillés

2 / Procédure de validation/qualification préalable des fournisseurs

3 / Audits qualité et techniques des fournisseurs et sous-traitants

c / Risques liés à la croissance

1 / Mise en place de revue de performance des collaborateurs et plan de carrière avec un suivi trimestriel

2/ Mise en place de programmes de formation adaptés aux besoins des collaborateurs

d / Risques de management

- 1 / Gestion de trésorerie suivie personnellement par le Président du Directoire et la comptabilité.
- 2 / Gestion des dossiers d'assurance actualisée chaque année par le Président du Directoire.
- 5 / Gestion des contentieux par les conseils juridiques externes de l'entreprise et le Président du Directoire, ce dernier peut prendre conseil auprès du Conseil de surveillance

1.4 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

1.4.1 Organisation de la fonction comptable et financière

A) Organisation comptable

L'entreprise a une comptable unique.

Tous les travaux comptables sont centralisés sur le site de l'établissement principal Reims Prunay. La gestion et la cohérence des stocks est sous la responsabilité du Directeur Industriel.

Un certain nombre de travaux est externalisé :

- l'établissement de la paie,
- l'établissement des liasses fiscales,

B) Organisation financière

La gestion financière est centralisée dans l'établissement principal.

- établissement des règlements
- validation des salaires et des charges sociales établis par le prestataire externes
- traitement des encaissements

Le traitement des encaissements est centralisé dans l'établissement principal (Virements, chèques et effets).

Un prévisionnel de trésorerie est établi sur 3 mois glissants permettant de connaître les besoins à venir.

1.4.2 Système d'information, reporting, contrôle budgétaire

A) Organisation du système d'information

L'organisation du système d'information est centralisée sur le site de l'établissement principal tant au niveau des ressources matérielles qu'humaines.

B) Organisation des ventes

Les factures de ventes sont établies par les services commerciaux de l'entreprise sur un progiciel standard GTI.

C) Organisation des achats

La fonction achat est centralisée sur le site de l'établissement principal basé à Prunay.

Un rapprochement systématique est effectué entre les bons de commandes, les bons de réception et la facturation avant l'interface avec la comptabilité.

D) Sécurisation des systèmes informatiques

Les sauvegardes sont effectuées de manière journalière.

En cas de destruction des serveurs, les bandes de sauvegarde permettent sous un délai d'environ 48 heures de reprendre une activité normale.

E) Organisation du contrôle budgétaire et du reporting

Un budget annuel est établi sur les bases des prévisions commerciales et des plans de charges qui en découlent sur chaque site. De ces plans de charges sont établis les besoins de Matières Premières et d'Emballages et est planifiée l'utilisation de l'outil de production (principalement l'organisation des équipes de production). De plus chaque site établit son budget de fonctionnement.

De l'ensemble de ces éléments découle le budget annuel. Un budget révisé est établi à la fin du 1^{er} semestre.

De plus, les responsables commerciaux établissent des prévisions de ventes glissantes sur 4 mois. De ces prévisions sont établis des résultats prévisionnels par site.

Après l'établissement de la situation mensuelle, il est fait un rapprochement entre le prévisionnel et le réalisé. Si des écarts significatifs sont constatés, il est recherché l'origine et la cause de ces écarts. Des corrections sont, le cas échéant, mises en place.

1.4.4 Suivi des engagements hors bilan et des litiges

Les engagements hors bilan et les litiges significatifs sont suivis par le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire en relation avec les conseils juridiques de l'entreprise.

1.4.5 Contrôle des informations financières et comptables publiées

L'ensemble des informations financières et comptables publiées sont vérifiées par plusieurs personnes ou services du Groupe ou intervenants extérieurs (Président du Conseil de surveillance, Président du Directoire, Expert-Comptable, Service comptabilité).

1.5 Plan d'action 2008

La société prévoit au cours de l'exercice 2008 de poursuivre la formalisation de l'évaluation des risques, de la documentation de ses procédures et d'évaluer l'adéquation, l'efficacité et la correcte application de ses procédures les plus significatives.

CONCLUSION

L'évolution rapide des activités de l'entreprise va obliger à l'adaptation des procédures et à leur normalisation.

Fait à Prunay,
Le 18 mars 2008

Bernard GROUCHKO

Président du Conseil de Surveillance